

## Administration communale de Pétange

### Avis

**Type d'avis:** Avis

**Procédure :** 10 européenne ouverte

**Type de marché :** Services

**Date limite de remise des plis :** 25/06/2025 09:00

**Intitulé :** Fourniture de repas et nettoyage

**Description :** CAHIER des CHARGES relatif à 1. l'exploitation des cuisines des maisons relais à Lamadelaine et Pétange, 2. la fourniture de repas aux différents sites des maisons relais, 3. la production de repas sur roues pour le compte de la COMMUNE de PETANGE, 4. le nettoyage de cinq maisons relais

**Critères de sélection :** Ces conditions sont clairement énoncées dans l'annexe 19 « Présentation de la société » auquel chaque candidat sera tenu obligatoirement de répondre; il porte notamment sur les conditions suivantes qui sont exigées du soumissionnaire:

- apporter la preuve de son expérience au Grand-Duché sur au moins 10 ans dans la gestion de fournitures de repas au sein de maisons relais / SEA.
- apporter la preuve de son expérience sur au moins 4 ans dans la production de repas sous le cahier des charges SICONA.
- apporter la preuve de son expérience au Grand-Duché sur au moins 5 ans dans le domaine du nettoyage de maisons relais / SEA.
- apporter la preuve de son expérience au Grand-Duché sur au moins 5 ans dans la gestion de fournitures de repas pour personnes âgées.
- préciser notamment sa politique de maîtrise des risques et son approche qualitative de la mise en œuvre des prestations.
- doit avoir son siège social au Grand-Duché de Luxembourg ou à défaut disposer d'un bureau d'encadrement à Luxembourg, pour garantir une permanence et des remplacements.
- doit disposer des moyens humains et matériels nécessaires, hormis ceux mis en place par l'Administration Communale de PETANGE, afin de garantir la continuité du service et mettre en place, le cas échéant, des mesures de substitution permettant de compenser d'éventuelles carences.
- apporter les précisions indispensables à l'analyse du poste frais de personnel en donnant avec précision les horaires et le nombre de personnes affectées au service.
- l'autorisation de commerce devra prévoir l'exécution de prestations de service dans le cadre de la restauration collective.
- doit nommer un interlocuteur unique pour toutes les prestations (repas et nettoyage) pour rentrer en contact avec l'Administration Communale de PETANGE et qui effectue des contrôles réguliers sur les différents sites.

**Modalités visite des lieux/réunion d'information :** La visite obligatoire des Maisons relais, sous peine d'exclusion, aura lieu le 4 juin 2025 et débutera à 14.00 heures à Pétange, rue Pierre Hamer, 37.

**Conditions d'obtention du dossier :** Le dossier de soumission ainsi que le document unique de marché européen (DUME) peuvent être téléchargés gratuitement sur le site des marchés publics: [www.pmp.lu](http://www.pmp.lu).

**Réception des plis :** Les offres sont à remettre électroniquement via le portail des marchés publics, prévu pour l'ouverture de la soumission conformément à la législation et à la réglementation sur les marchés publics avant les date et heure fixées pour l'ouverture. Les offres établies sur des bordereaux qui n'ont pas été téléchargés du portail des marchés publics ne seront pas prises en considération. Une remise électronique des dossiers, sous peine d'exclusion, est obligatoire. L'utilisation du portail des marchés publics ([www.pmp.lu](http://www.pmp.lu)) est exigée à cette fin et de manière exclusive.

**No. avis complet sur pmp.lu:** 2501224

**Date d'envoi de l'avis au Journal officiel de l'U.E.:** 25/07/2025 17:38

Le collège des bourgmestre et échevins Jean-Marie Halsdorf le bourgmestre, Romain Mertzig échevin, André Martins Dias échevin, Guy Brecht échevin, Maria Agostino échevine